

Le MARDI 9 juin 1987

Le Comité permanent de la régie intérieure, des budgets et de l'administration a l'honneur de présenter son

VINGT-SEPTIÈME RAPPORT

Votre Comité a examiné et approuvé le budget qui lui a été présenté par le président du Comité permanent du Règlement et de la procédure pour les dépenses projetées dudit Comité aux fins d'examiner des modifications au *Règlement du Sénat* comme l'en autorise l'article 67(1)f) du Règlement. Ledit budget se lit comme suit:

Autres dépenses	2 000 \$
-----------------	----------

Respectueusement soumis,

Le président

GUY CHARBONNEAU

Le MARDI 9 juin 1987

Le Comité permanent de la régie intérieure, des budgets et de l'administration a l'honneur de présenter son

VINGT-HUITIÈME RAPPORT

Votre Comité a examiné et approuvé le budget supplémentaire qui lui a été présenté par le co-président du Comité mixte permanent des règlements et autres textes réglementaires, pour les dépenses projetées dudit Comité aux fins d'étudier les textes réglementaires conformément à l'article 26 de la *Loi sur les textes réglementaires*, S.C. 1970-1971-1972, c.38. Ledit budget supplémentaire se lit comme suit:

Services professionnels et autres	14 600 \$
-----------------------------------	-----------

Respectueusement soumis,

Le président

GUY CHARBONNEAU
